



Demande de Pose de Compteur

Réservé à l'administration

Référence du contrat :

Pour que votre dossier soit traité rapidement :

- remplissez et signez le formulaire
- joignez toutes les pièces demandées
- retournez votre demande à votre pôle de proximité

Informations à compléter et signer :

Adresse desservie

Adresse du lieu desservi
Code postal Communes

Identification du propriétaire

Mme // M. NomPrénom
Adresse actuelle
Code postal Ville
Téléphone Courriel
ou **ENTREPRISE** Contact
Obligatoire N° SIRET (Joindre un extrait Kbis de votre société)

Observations

- Je souhaite que la pose du compteur soit réalisée dans les 8 jours.
Mon règlement peut être encaissé immédiatement.

Fait le :
Signature :
Avec la mention " Bon pour accord"

« Vous bénéficiez d'un délai de rétractation de 14 jours à partir de la date de la signature du contrat.
Si vous souhaitez que la pose de compteur soit réalisée avant la date d'expiration, cochez cette case. »

Il est convenu que :
Les informations contenues dans la présente ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion et pourront donner lieu à l'exercice du droit individuel d'accès auprès du créancier à l'adresse ci-dessus dans les conditions prévues par la délibération n° 80 du 01.04.1980 de la Commission Informatique et Liberté.

Compte rendu de l'intervention :

Date de pose :
Compteur :
Cyble :
Calibre : Index de pose :
Information emplacement :
.....
.....
.....

Coller l'étiquette du nouveau compteur ici

Votre terrain est viabilisé et vous souhaitez poser un compteur pour un branchement en attente.

Tarification : pour la pose d'un compteur Ⓞ 15

(Maison individuelle)

(Chèque à l'ordre de " SPL les Eaux du SAG^e ")

Notice d'application

Pose de Compteur

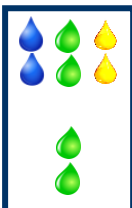
1 - Remplir et Signer le formulaire au dos

2 – Joindre les pièces justificatives :

- Le plan de situation et le plan de masse
- Le règlement (cf. doc autres tarifs)
- le contrat Eau rempli & signé
- l'attestation notariale de propriété

3 – Retourner votre demande à votre pôle de proximité :

Labarthe-sur-Lèze
Le Vernet

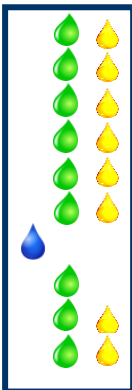


Lagardelle-sur-Lèze
Venerque

Le Pôle Lèze

880 Chemin d'Embourrel
31860 Labarthe sur Lèze
N° 05 61 08 82 34
usagers.leze@sivom-sag.fr

Capens
Labastidette

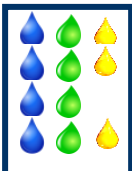


Lamasquère
Lavernose-Lacasse
Le Fauga
Longages
Mauzac
Noé
Saint Clar de Rivière
Saint-Hilaire

Le Pôle Louge

4 rue du Collège
31410 Noé
N° 05 61 87 84 35
usagers.louge@sivom-sag.fr

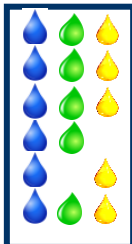
Frouzins
Portet sur Garonne
Roques sur Garonne
Seysses



Le Centre Administratif

45 Chemin des Carreaux
31120 Roques sur Garonne
N° 05 62 20 89 50
usagers.saudrune@sivom-sag.fr

Eaunes
Pinsaguel
Pins Justaret
Roquettes
Saubens
Villate



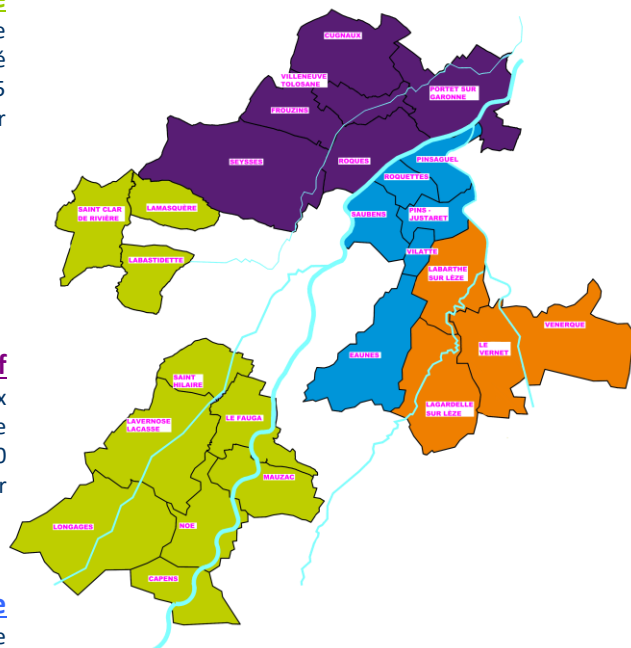
Le Pôle Ariège

2 Avenue de Toulouse
31860 Pins-Justaret
N° 05 62 11 73 60
usagers.ariège@sivom-sag.fr

Légende

La SPL les « Eaux du SAG^e » facture :

- l'eau potable
- l'assainissement collectif
- le pluvial



Le compteur doit être protégé contre le gel par l'utilisateur en assurant dans la niche une protection thermique efficace (polystyrène, polyuréthane...) et contre les chocs en assurant une bonne couverture de niche, faute de quoi l'utilisateur sera tenu responsable de sa détérioration.

La SPL les « Eaux du SAG^e » ne pose pas les compteurs pour les communes ci-dessous, veuillez contacter l'organisme qui gère l'eau potable :

Capens
Labastidette
Le Fauga
Saint-Clar de Rivière

Lamasquère
Lavernose-Lacasse
Longages,
Saint-Hilaire

Lagardelle /s Lèze

Noé

Venerque

Syndicats des Eaux du Coteaux du Touch
(SIECT)- 05 61 56 00 00

Service Public de l'eau Hers
Ariège (SPEHA)- 05 34 66 71 20

Régie des Eaux
05 61 87 40 13

SMEA - Réseau 31
05 61 17 30 30